

597	Indemnités aux propriétaires d'animaux atteints de maladies prévues par la Loi des épizooties et qui sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues à ladite loi et aux règlements qui en dépendent, selon les montants mentionnés dans les crédits détaillés.	\$ 448 00
-----	--	-----------

SERVICE DES MARCHÉS

598	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, selon les montants mentionnés dans les crédits détaillés—Crédit supplémentaire..	118,074 23
599	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de \$500 au Conseil consultatif des exportations—Crédit supplémentaire.. . . .	39,500 00

GÉNÉRALITÉS

600	Pour aider et encourager l'amélioration de fromage et des fromageries.	750,000 00
601	Pour voir à la distribution de beurre, y compris les nominations temporaires jugées nécessaires, nonobstant toute disposition de la Loi du service civil.	1,000,000 00
602	Pour aider au remplacement de l'outillage requis pour les produits de l'érable.	300,000 00
603	Pour aider à la mise sur le marché des bestiaux et du bœuf canadiens.	200,000 00
604	Subvention au Conseil fédéral des éleveurs canadiens d'animaux à fourrure, Fort-William, Ont.	2,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE SPECIAL, 1939-40

AGRICULTURE

495	Pour aide matérielle et secours en provende, grains de semence et fournitures pour les semences, fourrage aux zones de sécheresse de la Saskatchewan pour les mois d'avril, mai et juin 1939.	1,200,000 00
496	Aide aux provinces pour le rétablissement des colons.	400,000 00
497	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et emmagasinage d'eau.	3,250,000 00
498	Pour bâtiments d'exposition et leur amélioration.	100,000 00
499	Services scientifiques, nouvelles constructions.	189,900 00
500	Fermes expérimentales, nouveaux bâtiments à la ferme centrale, aux fermes succursales et aux stations d'expérimentation.	233,330 00

JENDI 18 MAI

BUDGET PRINCIPAL

DEFENSE NATIONALE

SERVICE DE LA MILICE

Fournitures générales, y compris autorisation d'engagements pour années à venir:

177	Habit, armement et outillage de signalement— Imputable sur le compte ordinaire (engagements \$3,000.00)	1,332,147 00
-----	--	--------------